

Lieu : Salle des mariages Mairie / Heure : De 19h15 à 21h00

<p>Présent-es Elus Technicien</p>	<p>Mme Françoise FOUBERT Adjointe à la Démocratie Participative, M Jacques COURTEILLE adjoint aux travaux, Madame Marie-Noelle BALLE, adjointe à la Vie associative Madame Patricia DONATI, service démocratie participative.</p>
<p>Excusés</p>	<p>Mme Nicole DESMOTTES Maire de Vire Normandie, M Patrick GRESEL directeur des services techniques, Monsieur Lucien BAZIN</p>

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Analyse et résultats sur l'expérience du changement du plan de circulation du centre-ville
2	Point sur les dispositifs de collecte des déchets mis à disposition des habitants du centre-ville
3	Points sur la mise en place de l'adressage et des demandes individuelles
4	Proposition et organisation de la manifestation conviviale pour la prochaine réunion de quartier du printemps
5	Questions diverses

Madame Françoise FOUBERT Adjointe chargée à la Démocratie Participative souhaite la bienvenue aux conseillers.es de quartier et les remercie d'être présents ce soir à la réunion.

1. ANALYSE ET RESULTATS SUR L'EXPERIENCE DU CHANGEMENT DU PLAN DE CIRCULATION DU CENTRE VILLE :

Monsieur Jacques COURTEILLE fait un rappel sur quelques points historiques.

En 2010, sous le mandat de Monsieur Jean-Yves COUSIN, un chantier d'envergure est mis en place pour entretenir et moderniser le quartier de l'hyper-centre : rue chaussée, rue Saulnerie, le parvis de la porte horloge et la place nationale. Il a été décidé à cette époque de réguler la circulation et les deux axes parallèles (Rue Saulnerie et rue Chaussée) et donc de mettre ces deux rues dans le même sens de circulation soit depuis la porte-horloge vers l'église Notre Dame.

Les commerces ont évolué au fil du temps, les métiers de bouche, très porteurs de la dynamique commerciale ont fermé les uns après les autres, car les habitudes ont changé également. Il reste rue chaussée, le poissonnier. De ce fait, la fréquentation baisse. Certains magasins ont eu des difficultés, et certains commerçants ont exprimé un manque de visibilité. La demande de changement de sens de circulation rue existe depuis plusieurs années.

Début 2024, l'équipe des travaux et du commerce de la Ville ont rencontré les commerçants de cette rue pour connaître leur avis sur la phase expérimentale du nouveau sens de circulation de la rue chaussée. Aucun commerçant ne s'est opposé à un essai, certains avaient un avis peu marqué et les autres pour la plupart ont souhaité faire l'essai. Suite à une décision collégiale, le sens de circulation change donc le 12 août 2024 pour 6 mois. Les circuits en ville se modifient par la force des choses et le passage par le rond-point devient incontournable.

En février 2025, un point est effectué avec le service commerce de la Mairie, les élus aux travaux et au développement économique auprès des commerçants.

Les résultats laissent apparaître un mécontentement général à cause du passage obligé par le rond-point de la porte-horloge, les répercussions commerciales n'ont pas été constatées, ainsi que le mécontentement des riverains.

La place nationale garde les terrasses des cafés et restaurants, la fontaine va être remise en eaux. Des places PMR seront réservées devant la Caisse d'Épargne.

En conclusion, le 17 mars prochain, le sens de circulation redevient comme à l'initial, la gendarmerie sera informée et les panneaux de circulation installés.

2. DIFFULTES DE CIRCULATION EN VILLE :

- Intersection rue d'aignaux/rue Gatton Vimont : Cet endroit est dangereux, il y a des problèmes de circulation : il est demandé par les habitants de remettre le panneau d'interdiction de tourner à gauche.
- Rue des Capucins/rue de la vente : Voir l'aménagement du sens de circulation. : se rapprocher de la région afin de valider à qui appartiennent les compétences.
- Rue du viverot : La vitesse est excessive, une demande contrôle de la gendarmerie et pose de panneaux de limitation de vitesse
- Rue François Gallet : Les habitants déplorent qu'elle soit fermée aux piétons depuis l'installation du centre d'accueil de l'œuvre Notre Dame. Les riverains demandent un passage à pied pour accéder au centre-ville et notamment au marché du vendredi matin. Une étude est en cours, pour une possibilité de passages filtrés.
- Rue des costils : La signalisation existe et mentionne que cette voie est une impasse. Il existe encore des passages. Une signalétique plus visible est demandée.
- Certains habitants déplorent que les passages piétons ne se voient pas assez. Monsieur COURTEILLE rappelle la réglementation dans les zones limitées à 20 et à 30 ou les piétons peuvent traverser à n'importe quel endroit.
- Rue Abbé Porquet : Un point sur la sécurité est évoqué dans cette rue à l'heure où les parents déposent leurs enfants. La directrice, des parents sur un réel danger pour les enfants le matin et le soir et notamment au niveau de la circulation. Actuellement et compte tenu du plan Vigipirate, des barrières VAUBAN ont été mise en place et limitent d'autant plus le stationnement. Les parents expliquent que le marquage au sol est effacé pour les déposes minutes.

Les enjeux de sécurité sont partagés entre la Commune, les établissements primaires et secondaires, les parents d'élèves et les riverains.

Une réunion est demandée sur place pour organiser une circulation et des pratiques sécurisées tant pour les enfants et les véhicules aux abords des écoles.

3. GESTION DES DECHETS :

- Le passage du Champ de foire demande à être entretenu, les haies sont à tailler. La discrétion de ce chemin favorise le dépôt des déchets.
- A ce jour, l'enlèvement des sacs en porte à porte ne peut pas se faire Rue Olivier Basselin, du fait de la très faible largeur de la voie et des impossibilités de manœuvre. Les riverains sont tenus de déposer en bas de la rue, près du pont. Il faut noter que cette pratique est très difficile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. A voir avec l'IVN pour une solution adaptée.

- Les professionnels de métiers de bouche au centre-ville demandent une organisation efficace pour la gestion de leurs déchets. L'accumulation, le stockage, la propreté sont des critères à prendre en compte au quotidien. Avoir avec l'IVN et la Commune de VIRE pour organiser une procédure, des conteneurs ou des lieux de stockage privés.

4. PROPOSITION ET ORGANISATION DE LA MANIFESTATION CONVIVIALE POUR LA PROCHAINE REUNION DE QUARTIER DU PRINTEMPS :

La prochaine réunion de quartier 2025 se déroulera au printemps (mai, juin). Une proposition de rencontre conviviale et de travail est présentée. Dans un contexte de temps partagé autour d'un picnic, barbecue, repas, tout en poursuivant des conversations au sujet du quartier et de son devenir.

La proposition doit murir dans l'esprit des participants et il est décidé d'organiser un temps de travail pour la préparation début Mai.

Pour tous renseignements complémentaires ou souhait de participation ou d'idées, vous pouvez écrire : conseilsdequartier@virenormandie.fr

5. POINT ADRESSAGE

Le programme de l'adressage est en phase finale. Les habitants reçoivent les nouvelles plaques et les attestations d'adressage dans les boîtes aux lettres. Les panneaux de rues seront posés courant Mars et Avril. Le quartier du centre-ville est composé de logements collectifs et individuels, en plus des commerces. La pose des plaques de numéro est réalisée par les habitants eux-mêmes. La collectivité rappelle que les personnes souhaitant de l'aide pour les démarches numériques ou techniques, un dispositif est proposé et disponible.

Pour tous renseignements ou aide, téléphoner au numéro **VERT 0801 111 4500**

Dates des permanences de Françoise FOUBERT rue Chênedollé bâtiment Henry Lesage de 16h à 18h. Pour le créneau 17h à 18h il faut prendre rendez-vous auprès du service au 02 31 66 60 07 ou

conseilsdequartier@virenormandie.fr

Le Lundi 31 mars 2025

